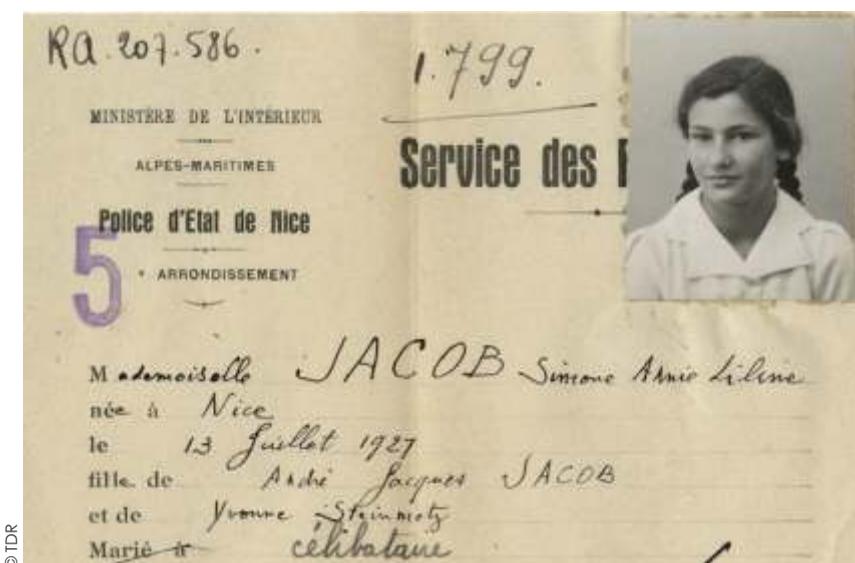


Témoigner après la Libération

PERSONNE N'AVAIT ENVIE DE NOUS ENTENDRE

Simone Veil

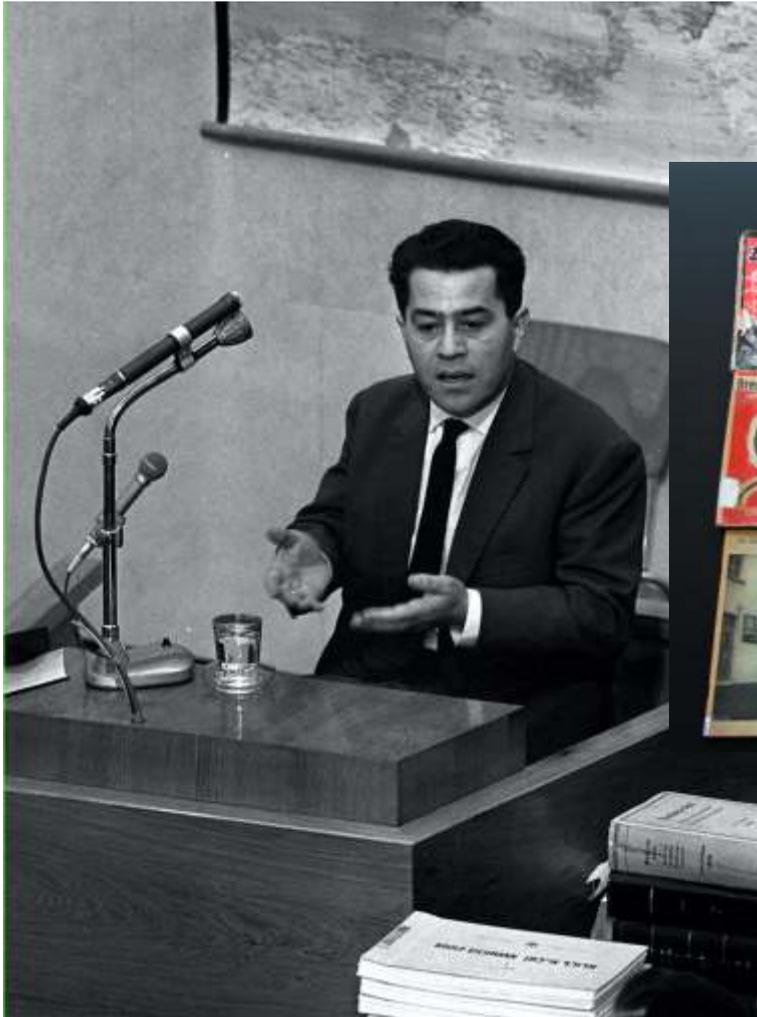


Document de 1942 dans lequel Simone Veil est identifiée comme « Israélite » par la police niçoise

Dès la libération des camps, de nombreux survivants témoignent. Ils sont interrogés par des soldats alliés, des agents de services de renseignements de différents pays, des représentants d'institutions judiciaires ou par des émissaires d'organisations juives. Par après, les rescapés des camps seront sollicités pour témoigner lors de procès de gardes SS ou de commandants de camp. Mais ces témoignages oraux sont récoltés dans un cadre bien précis et les survivants ne parlent pas ou peu dans d'autres circonstances. En revanche, ils s'adressent au public par le biais de témoignages

écrits. Dans l'immédiat après-guerre, la production littéraire concentrationnaire est abondante. Les survivants sont poussés par la nécessité absolue de raconter au monde ce qu'ils ont vécu et se sentent investis de l'obligation d'honorer les disparus. Cependant, la majorité des témoignages ne concerne pas Auschwitz et le génocide, mais surtout des camps de concentration en Allemagne. De ce fait, Dachau ou Buchenwald deviennent les symboles de la déportation tandis que la singularité des centres de mise à mort est occultée.

La découverte des camps nazis provoque un choc immense dans l'opinion publique, mais son impact est de courte durée. Dès 1946-1947, leur évocation cesse et les publications sur le sujet diminuent, ne serait-ce que parce que la première vague de témoignages n'a pas trouvé son lectorat. L'opinion publique veut tourner la page de la guerre et de ses atrocités et se tourner vers la reconstruction. De leurs côtés, les déportés sont traumatisés par ce qu'ils ont subi dans les camps et hantés par le souvenir de leurs camarades qui n'ont pas survécu. De plus, ils ont le sentiment qu'il est



Récits de rescapés des camps publiés dans l'immédiat après-guerre ▲

◀ Le Dr Moshe Beisky, survivant du ghetto de Cracovie et du camp de travail forcé de Płaszów, témoignant au procès d'Adolf Eichmann. Jérusalem, 1^{er} mai 1961

impossible de transmettre ce qu'ils ont vécu et que de toute façon, on ne les croirait pas. Aussi, dès le début des années 1950, la parole des rescapés des camps s'estompe. Pour Simone Veil, « on entend souvent dire que les déportés ont voulu oublier et ont préféré se taire. C'est vrai sans doute pour quelques-uns, mais inexact pour la plupart d'entre eux. Si je prends mon cas, j'ai toujours été disposée à en parler, à témoigner. Mais personne n'avait envie de nous entendre... »¹ Dès lors, dans le contexte du retour à la normale qui caractérise les années d'après-guerre, les déportés re-

foulent leurs angoisses et leurs souvenirs. Ce constat est encore plus vrai pour les rescapés juifs : au sortir de la guerre, la grande majorité d'entre eux sont pour la plupart démunis, isolés, sans travail et leur état physique et psychique est catastrophique. Leur priorité est de se reconstruire et de reprendre pied dans un monde auquel ils ont été brutalement arrachés. Ce n'est qu'une décennie plus tard, à la faveur du procès du criminel de guerre nazi Adolf Eichmann² qu'émerge un véritable intérêt public pour la Shoah. Lors de ce procès qui se déroule à Jérusalem en 1961, les témoignages des

rescapés jouent un rôle prépondérant et le témoin apparaît comme le détenteur de la vérité historique. Alors que le procès de Nuremberg, en 1945, s'était appuyé sur les documents et les preuves, celui d'Eichmann met en avant la parole des survivants. Le procès qui est diffusé internationalement a un impact énorme sur la dynamique testimoniale, de nombreux survivants de la Shoah se sentent alors capables de raconter leur histoire. Par la suite, à la fin des années 1970, la série télévisée américaine « Holocauste » pousse un cran plus loin la libération de la parole des témoins. Sa

Simone Veil, née Jacob le 13 juillet 1927, grandit à Nice dans une famille juive laïque et assimilée. À l'âge de 16 ans, elle est déportée à Auschwitz, Bobrek puis Bergen-Belsen. Elle survit aux camps, de même que ses deux sœurs, mais ses parents et son frère ne reviendront jamais.

Ministre à plusieurs reprises, première présidente du Parlement européen, elle profite de sa notoriété pour encourager la prise de conscience de la Shoah par les nouvelles générations. Retirée de la vie politique, elle se concentre sur la mémoire de la déportation et préside de 2000 à 2007, la *Fondation pour la Mémoire de la Shoah* (Paris).



Simone Veil à Birkenau en 2005

© TDR



© TDR

L'historien **Maxime Steinberg**, dont les parents ont été déportés à Auschwitz, a siégé comme expert, en 1980-1981 à Kiel, au procès de l'ancien officier SS des affaires juives à Bruxelles, Kurt Asche

diffusion suscite une grande émotion aux États-Unis et en Europe et fait émerger l'idée qu'il faut recueillir les témoignages des survivants. On entre alors dans ce qu'Annette Wieviorka appelle l'ère du témoin. À la même période en Belgique aussi, l'intérêt pour les victimes juives du nazisme connaît un essor considérable. Il s'explique en partie par les actions menées en 1980 contre les responsables allemands de la déportation en Belgique³ dans le cadre du procès de Kiel. Maxime Steinberg, ancien enfant caché et précurseur de l'étude de la Shoah en Belgique, y siège

comme expert de la partie civile. Ce procès bénéficie d'une large attention médiatique en Belgique, tant au sein de la communauté juive qu'en dehors... Un public croissant prend conscience de l'ampleur de l'extermination des Juifs de Belgique. Parallèlement, la communauté juive commence à réinterroger son propre passé. De nombreux témoins sont alors prêts à transmettre leur expérience de l'Occupation aux jeunes générations. ■

Sarah Timperman
ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) Simone Veil citée par Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, coll. Pluriel histoire, 2003, p. 170.

(2) Haut fonctionnaire du Troisième Reich, officier SS et responsable de la logistique de la « Solution finale ». Exécuté dans la prison de Ramla, près de Tel-Aviv, le 31 mai 1962.

(3) Actions menées contre le chef de la Sipo-SD à Bruxelles, Ernst Ehlers et son subalterne Kurt Asche, *Judenreferent* ayant en charge la déportation des Juifs et des Tsiganes. Ernst Ehlers se suicidera un mois et demi avant l'ouverture du procès à Kiel en 1980.

Nom et prénom

Classe / Cours

L'**USC** (*University of Southern California*) – **The Institute for Visual History and Education** (L'Institut d'histoire visuelle et d'éducation) – anciennement la *Survivors of the Shoah Visual History Foundation* (Fondation d'histoire visuelle des survivants de la Shoah) est une association américaine à but non lucratif qui enregistre des entretiens audiovisuels et archive les histoires des survivants/témoins. Son principal objectif est d'informer et d'éduquer les générations futures au sujet des crimes contre l'humanité.

Missions :

Quelle est la devise de l'**USC - The Institute for Visual History and Education** ?

Qui l'a fondé ? Quel est l'événement qui a donné l'idée de cette initiative ?

Quelles sont les recherches, quels sont les projets qui sont couverts ?

Combien de pays sont impliqués dans ce projet et dans combien de langues les informations sont-elles disponibles ?

L'Institut dispose de combien d'heures de témoignages ?



Remarques de l'enseignant/e

TRACES DE MÉMOIRE

est une publication trimestrielle de
l'ASBL Mémoire d'Auschwitz



www.auschwitz.be